

Les universités poussées à prendre parti dans l'affaire Mawda

DÉBAT Les recteurs vont-ils réclamer la régularisation de la famille kurde ?

- Les recteurs des onze universités du pays sont pressés par des centaines d'universitaires à militer en faveur de la régularisation de la famille Shawri.
- Côté rectorats : on discute, on consulte.
- Quelle est la meilleure manière de donner suite à l'appel ?

Depuis le début de la semaine dernière, une partie du monde académique se dit « choquée ». La cause du débat : l'affaire Mawda, du nom de cette fillette migrante tuée d'une balle policière le 17 mai à l'issue d'une course-poursuite près de Mons. Passée la stupéfaction, le débat se cristallise autour de la question de la régularisation des Shawri. Et par quel moyen légal.

« Certains recteurs n'étaient pas à l'aise avec des formulations de la pétition » NICOLAS DASSONVILLE, CHEF DE CABINET DU RECTEUR DE L'ULB

Mercredi dernier, un rassemblement de soutien à la famille de la victime a eu lieu devant l'université Saint-Louis, à Bruxelles. Son recteur, Pierre Jadoul, y a apporté sa caution. Mais certains membres du corps académique souhaitent aller plus loin. Résultat : une pétition est diffusée par une poignée d'enseignants-chercheurs de Saint-Louis et de l'UCL. On y réclame la « régularisation immédiate » de la famille kurde. Dès vendredi, cette pétition passe de boîte mail en boîte mail. Profs, chercheurs, étudiants et employés administratifs : environ 700 personnes la signent. En une dizaine d'heures. « Une mobilisation incroyable en cette période printanière. La masse critique est suffisante pour porter la question plus loin », estiment les universitaires à la manœuvre.

Le week-end dernier a par ailleurs été marqué par les sorties du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken, et du président de la N-VA, Bart De Wever : le parcours de trans migrants illégaux de la famille Shawri est mis en avant, quand ce n'est pas « la part de responsabilité » des parents dans la mort de leur fillette. De quoi motiver l'équipe de Saint-Louis et de

l'UCL à aller plus loin. Plus haut. Et plus haut, il y a les recteurs.

Fort du succès de la pétition, un courriel est transmis par les quatre co-organisateurs du mouvement aux onze recteurs du pays, dimanche après-midi. Ce texte, *Le Soir* a pu en prendre connaissance. « Nous souhaiterions que nos universités s'unissent en vue de demander à minima la régularisation immédiate et définitive de la famille Shawri pour raison humanitaire », écrivent Pascale Vielle, Chloé Salembier, Elisabeth Lagasse de Loch (de l'UCL) et John Nève (Saint-Louis). « La famille Shawri a reçu un ordre de quitter le territoire. Après l'enterrement de leur enfant, les parents devraient donc choisir entre poursuivre clandestinement leur route vers l'Angleterre, tenter d'introduire chez nous une demande d'asile à l'issue incertaine ou accepter un rapatriement volontaire vers l'Irak. Ceci n'est pas inévitable », poursuivent-ils. Conclusion : « La régularisation immédiate et définitive pour raison humanitaire est la seule décision digne et humaine que notre pays peut prendre en réponse à ce drame. » Le texte donne libre choix aux recteurs de la manière de se positionner dans ce débat.

Si toutefois ils voulaient se positionner...

Renseignement pris lundi auprès d'une petite moitié des directions d'universités, l'appel semble avoir trouvé un écho parmi les recteurs. Un échange d'e-mails intense est en cours. « Tous discutent pour trouver la réponse la plus adéquate. Certains n'étaient pas à l'aise avec des formulations de la pétition, donc des discussions ont lieu pour choisir parmi les options sur la table », précise Nicolas Dassonville, le chef de cabinet du recteur de l'ULB, Yvon Englert. Une de ces options serait d'envoyer un courrier au Premier ministre, explique-t-on du côté de l'ULiège.

La réflexion pourrait arriver à maturité ce mardi. Cela tombe bien : tous les recteurs francophones doivent se rencontrer ce jour, à l'occasion d'une réunion du Fonds de la recherche scientifique. L'enjeu ? Savoir si tous les rectorats se mobiliseront. Les initiateurs du texte craignent que « les universités flamandes soient plus frileuses, car elles ont peur de la réaction de la N-VA ». « Tout le monde, y compris en Flandre, participe au débat », recadre-t-on à l'ULB. ■

LOUIS COLART

Di Rupo « Le Premier ministre de l'ombre nous déshonore »

Président du PS et bourgmestre de Mons, commune sur le territoire de laquelle s'est déroulé le drame dans la nuit du 16 au 17 mai, Elio Di Rupo tient à intervenir à ce stade. Il ne veut pas laisser passer les derniers commentaires de Bart De Wever. Il motive...

On ne vous a pas beaucoup entendu jusqu'à présent...

J'ai évité au maximum de m'exprimer publiquement en tant que président du PS, je ne voulais pas « politiser » ce qui s'était passé. Mais c'est différent aujourd'hui. Bart De Wever a parlé comme on le sait, il a dit que les parents n'étaient pas seulement des victimes mais qu'ils sont responsables de la mort de leur enfant. Il maintient. Ce sont des propos d'une terribile inhumanité. Ils sont assez ignobles. Bart De Wever nous déshonore. Une enfant de deux ans est morte sur notre territoire national, des tirs d'un policier de notre pays...

Des enquêtes sont en cours...

Oui, mais ici, je ne pose aucun jugement,

je n'accable pas les représentants des forces de l'ordre, pas du tout, il faut attendre les résultats de l'enquête judiciaire et de celle du comité P.

L'on peut présumer que les policiers étaient assez nerveux, la poursuite a duré une petite heure, de Namur à Mons, sur

70 km... Mais j'y reviens : les faits, c'est l'enquête qui les établira. Et je souhaite que les conclusions soient rendues publiques dès qu'elles interviendront.

Non, ce qui me pousse à réagir, ce sont les propos de Bart De Wever, qui maintient visiblement ce qu'il a dit. Il est le Premier ministre de l'ombre, celui qui, en plus d'avoir imprimé une politique générale axée sur la répression, livre, pour ce qui concerne le drame de cette petite fille, les commentaires qui comptent, ceux qui pèsent, ceux qui restent. Ce sont ses déclarations qui donnent le ton. C'est insupportable.

En face, où est le libéralisme social que Louis Michel, disait-il, voulait incarner ? On en est très loin. Le Premier ministre de l'ombre engage l'honneur de notre pays.

Simplement, quand une enfant est tuée comme cela, il faut juste de la compassion et de l'empathie, et bien sûr diligenter une enquête pour faire la lumière sur les faits.

Que l'on soit flamand, wallon ou bruxellois, on s'incline devant la mort d'une enfant et l'on apporte tout le soutien possible à ses parents. Il y a là une famille kurde qui fuit la terreur, qui fait des milliers de kilomètres dans l'espoir de se refaire une vie, rien de plus... Imaginez dans quel état psychologique ils se trouvent, désespérés, apeurés, leur enfant sera enterré sur notre territoire national, et ils entendent le leader du premier parti du gouvernement du pays pointer leur « responsabilité » !

Les parents introduisent une demande de régularisation pour raisons humanitaires.

Vous estimez qu'il faut donner son feu vert.

Oui, sans attendre. Enfin, quoi ! Aura-t-

on un sursaut d'âme ? Comme ancien Premier ministre, je peux vous assurer que, face à un drame comme celui-là, j'aurais immédiatement accordé un permis de séjour de 5 ans renouvelable à la famille,

pour lui permettre de faire son deuil, et de se reconstituer.

Dans les milieux gouvernementaux, on explique qu'il faut appliquer l'État de droit, sans exception, que c'est la juste ligne de conduite.

Mais l'État de droit comprend le devoir d'humanité et si, toujours comme Premier ministre, j'avais rencontré des obstacles réglementaires, administratifs ou autres, je me serais rendu devant le Parlement pour obtenir la décision exceptionnelle, c'est-à-dire, comme je l'ai dit, le permis de séjour de cinq ans renouvelable. Les circonstances sont exceptionnelles, la réponse doit l'être aussi. Le Parlement est le gardien et l'artisan de l'État de droit. Charles Michel peut aller devant le Parlement, mais il n'ose pas, il y a la N-VA.

Pour notre part, à Mons, dimanche prochain, à l'occasion de ce que l'on

appelle le « Petit Doudou », au lieu des ballons multicolores comme on le fait traditionnellement, nous lâcherons dans le ciel des ballons blancs. Ce sera symboliquement une marque d'affection pour la petite Mawda. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI

CORTÈGE BLANC

Mawda enterrée mercredi

Mawda, la fillette de deux ans tuée par balle, sera inhumée mercredi au cimetière d'Evere. Tous les examens médico-légaux sont terminés. Les funérailles se tiendront à 14 heures. Un cortège funèbre sera auparavant organisé, au départ du centre d'accueil La Porte d'Ulysse à Haren, en commun accord entre la famille Shawri et la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. « Les parents ont souhaité que ce cortège se déroule ce jour-là dans le recueillement, loin des discours et autres manifestations politiques. C'est vêtues de blanc que les personnes qui le souhaitent sont invitées à le rejoindre à 13 heures. »

L.CO